



Course
Automobile
Local et Régional
Du Bas Monsieur



DERNIERES INSTRUCTIONS

Course automobile Régionale du BAS - MONSIEUR

Vous trouverez ci-après les dernières instructions, l'horaire, ainsi que la liste des inscrits.

Vérification Admin / Techn. des véhicules	No: 10 à 29	= 06h30 – 06h50
« « « «	No: 31 à 53	= 06h55 – 07h15
« « « «	No: 60 à 80	= 07h20 – 07h45
« « « «	No: 81 à 88	= 08h00 – 08h15
« « « «	No: 90 à 92	= 08h20 – 08h25
« « « «	No: 1 à 7	= 08h25 – 08h35

- 1) Vous êtes priés de respecter votre heure de vérification.
 - a) Fermeture du contrôle administratif : 08h40
 - b) Fermeture du contrôle technique : 08h50
- 2) COMMISSAIRES
 - Jury: (ASS) R. Piquerez, , Jean-Pascal Rey, Daniel Pétignat.
 - Technique : (CSN) Hans Peter Halbeisen, Jean-Pierre Humbert-Droz.
- 3) CANTINES

A côté du restaurant du Sapin (Bas-Monsieur) situé à proximité du départ et une seconde à l'épingle de l'Ecole vous permettront de vous ravitailler.
- 4) HORAIRE ET REMISE DES PRIX

06h35 – 08h45	Vérifications administratives et techniques officielles.
08h10 – 12h05	Essais officiels.
13h50 – 16h30	Manches de course.
1 heure après affichage	Remise des prix
- 5) ESSAIS ET COURSE

3 essais et **2** manches de course sont prévus.
Le classement sera établi d'après le temps de la meilleure manche course, incluses-les éventuelles secondes de pénalisation. En cas d'égalité de temps, le temps de la meilleure manche suivante sera déterminant.
- 6) PLAQUES MINERALOGIQUES

La circulation sur la voie publique des véhicules non munis de plaques est strictement interdite. Les véhicules non immatriculés sont à décharger au parc des voitures et ont l'interdiction de sortir de l'enceinte du parcours.
- 7) VEHICULES TRANSPORTES SUR REMORQUE + BRUIT

Les remorques doivent IMPERATIVEMENT être déposées au parc prévu à cet effet. Un contrôle du BRUIT pourrait être effectué !
- 8) PERMANENCE TELEPHONIQUE

Une permanence téléphonique est assurée pendant la manifestation au numéro de Natel suivant :
079/820.83.11
- 9) PAPIERS OFFICIELS

Licence – Permis de conduire – Papier(s) de la voiture seront présentés au contrôle administratif. Une caution de **100.- frs** sera exigée pour non-présentation d'un document. (licence, carnet de bord)
DEPART REFUSE SI PAS PERMIS DE CONDUIRE / PERMIS DE CIRCULATION (LOC)
- 10) EQUIPEMENT

Combinaison et casque homologué (<http://www.motorsport.ch/fr/automobile/reglements>)
- 11) PARC

Tous les pilotes se trouveront à leur voiture 15 minutes avant l'heure indiquée à l'horaire les concernant, et se conformeront aux ordres des commissaires.
- 12) PANNEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL

Toutes les communications et décisions seront affichées au panneau situé à proximité de la ligne de départ (Officiel) et à proximité du Restaurant du Sapin.

13) DISTRIBUTION DES PRIX

- **Cantine à proximité du Restaurant du Sapin.** Les prix non retirés ne seront pas envoyés.

14) BRIEFING PILOTES A PROXIMITE DE LA LIGNE DE DEPART

- Catégories	L1E + L1	No 10 à 29	= 07h55
- Catégorie	L2	No 31 à 53	= 08h20
- Catégories	L3 + L4	No 60 à 80	= 08h55
- Catégories	Ss à A	No 81 à 88	= 09h25
- Catégories	H à E1	No 90 à 92 et 1 à 7	= 10h10

PRESENCE INDISPENSABLE

Moudon, le 24.09.2022

Dans l'attente de vous retrouver le week-end prochain, nous vous prions de recevoir, chers pilotes, nos salutations amicales et sportives.

Le Directeur de Course :
Laurent Truitard

Natel 079/820.83.11

HORAIRE

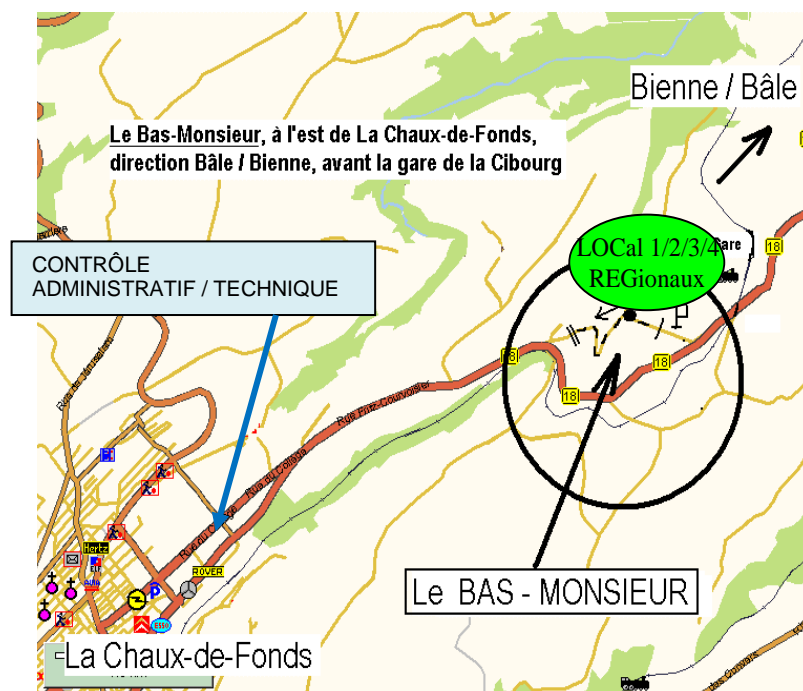
Catégorie	Numéros	Briefing	Essais 1 (reconnaissance)	Essais 2	Essais 3	Pause	Course 1	Course 2
L1E et L1	10 à 29	07h55	08h10	08h25	11h00		13h50	15h05
L2	31 à 53	08h20	08h35	08h50	11h10		14h05	15h20
L3 et L4	60 à 80	08h55	09h10	09h25	11h20		14h20	15h35
Ss à A	81 à 88	09h25	09h40	10h00	11h35		14h35	15h50
H à E1	90 à 92 1 à 7	10h10	10h20	10h40	11h40		14h40	16h05
						12h05		
						13h45		
Résultat et remise des prix :			1h00 après affichage					

Attention :

CONTRÔLE
Administratif / Technique →
Béton Frais
Rue du Collège 102

Vous êtes nombreux, aussi nous vous demandons de vous parquer à vos places pour la manifestation.

PARC concurrents
Sur le site.



RAPPEL :

Casques homologués sur :

<http://www.motorsport.ch/fr/automobile/reglements> / sécurité puis liste des casques autorisés

Combinaison :

Note CSN : Port obligatoire d'une ceinture de sécurité à au moins 3 points d'ancrage et d'un casque conforme à l'une des normes reconnues (voir tableau Chapitre VII-B ASA). Tous les pilotes doivent obligatoirement être équipés d'une combinaison résistant au feu suivant la norme FIA 8856-2000 ou 8856-2018 (pour les Slaloms les sous-vêtements y incl. cagoule, gants, chaussures sont facultatifs).

Pour les slaloms et les compétitions de statut **Local** dépendant de son autorité et jusqu'à nouvel avis, la CSN a décidé de reconnaître également les vêtements résistants au feu homologués selon l'ancienne norme FIA-1986 (étiquette brodée à l'extérieur du col) (<http://www.motorsport.ch/fr/automobile/reglements>)



C/o Scuderia Taifyn, case postale 1397, 2301 La Chaux-de-Fonds
www.scuderia-taifyn.net